

AXIANE

Formation professionnelle continue
Déclaration d'existence n° 11920684092

1B

Le crédit d'impôt cinématographique et audiovisuel

INTERVENANTS :

- Xavier CHRIST

Expert-comptable, Commissaire aux comptes

- Alain BOURGE

Chef de Mission cabinet HERMESIANE-Spécialiste des crédits d'impôts

TEXTES DE LOI	
<ul style="list-style-type: none">➤ Article 220 sexies du code général des Impôts➤ Article 220 F du code général des Impôts➤ Article 46 quater du code général des Impôts	<ul style="list-style-type: none">➤ Article 38 Loi de finance rectificative 2013➤ Article D331-14 du décret n°2014-794 du 9 juillet 2014
LOI DE FINANCE 2013	<ul style="list-style-type: none">➤ Article 220 sexies du CGI
LOI DE FINANCE 2014	<ul style="list-style-type: none">➤ Article 77 Loi de finance rectificative 2014
INSTRUCTIONS FISCALES	<ul style="list-style-type: none">➤ BOFIP❖ Champ d'application du dispositif❖ Dépenses éligibles et les modalités de calcul du crédit❖ Modalités d'utilisation, de déclaration et de contrôle
LEGISLATION SOCIALE	<ul style="list-style-type: none">➤ Respect de la législation sociale
ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE	<ul style="list-style-type: none">➤ CNC, contrôle fiscal, commissaire aux comptes➤ Comment faire un dossier structuré
DEMANDE D'AGREMENT AUPRES DU CENTRE NATIONAL DE LA CINEMATOGRAPHIE	<ul style="list-style-type: none">➤ Formalisme➤ Agrément provisoire➤ Agrément définitif
DEPENSES ELIGIBLES AU CREDIT D'IMPOT	<ul style="list-style-type: none">➤ Œuvre cinématographique➤ Œuvre audiovisuelle
FINANCEMENT DE L'ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none">➤ Règles spécifiques CNC
PROBLEMES PARTICULIERS	<ul style="list-style-type: none">➤ Coproducteurs délégués➤ Producteur exécutif : Formalisme➤ Mobilisation du crédit d'impôt➤ Prorata subvention➤ Réponses du C.N.C➤ Réponse de la Direction de la législation fiscale
IMPUTATION DU CREDIT D'IMPOT	<ul style="list-style-type: none">➤ Formalisme
RESTITUTION DU CREDIT D'IMPOT	<ul style="list-style-type: none">➤ Formalisme
CALCUL DU CREDIT D'IMPOT	<ul style="list-style-type: none">➤ Œuvre cinématographique➤ Œuvre audiovisuelle➤ Taux➤ plafonnement
ATTESTATION PAR UN COMMISSAIRE AUX COMPTES	<ul style="list-style-type: none">➤ Article D331-14 du décret n°2014-794 du 9 juillet 2014